

DOM GUÉRANGER
L'ANNÉE LITURGIQUE
24 Mai, LA FÊTE DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE.

Depuis que nous sommes entrés dans les joies pascales, le Cycle n'a cessé, pour ainsi dire, de nous apporter jour par jour de nouveaux noms à saluer, de nouvelles gloires à honorer ; et tous ces noms, toutes ces gloires se sont montrés à nous tout rayonnants des feux du soleil de la Pâque. Cependant aucune fête consacrée à Marie n'est venue réjouir nos cœurs, en nous retraçant quelqu'un des mystères ou quelqu'une des grandeurs de cette auguste reine. Avril voit, il est vrai, la fête des Sept-Douleurs dans les années où la Pâque descend jusqu'au dix de ce mois et au-dessous ; mais les mois de mai et de juin s'écoulent sans amener aucune solennité spéciale en l'honneur de la Mère de Dieu. Il semble que la sainte Eglise veuille honorer dans un respectueux silence les quarante jours durant lesquels Marie, après tant d'angoisses, se repose dans la possession de son fils ressuscité. En méditant le mystère pascal dans le cours de cette mystérieuse période, nous devons donc avoir soin de ne jamais isoler le fils de la mère et nous demeurerons dans la vérité. Jésus, durant ces quarante jours, se communique fréquemment à ses disciples, hommes faibles et pécheurs ; peut-il se séparer un instant de sa mère, à la veille de la nouvelle et dernière épreuve qu'elle doit subir, lorsque les portes du ciel s'ouvriront pour recevoir son fils ? Bien souvent Jésus se montre à ses regards, et la comble de ses caresses filiales ; mais dans les intervalles de ces visites il ne la quitte pas ; non seulement son souvenir, mais sa présence reste tout entière dans l'âme de Marie, avec tout le charme d'une intime et ineffable possession.

Aucune fête n'aurait pu exprimer un tel mystère ; toutefois l'Esprit-Saint, qui gouverne les sentiments de la sainte Eglise, a fait naître insensiblement dans les cœurs des fidèles la pensée de décerner des hommages spéciaux à Marie dans tout le cours du **mois de mai**, qui s'écoule, presque chaque année, tout entier au milieu des joies du Temps pascal. Sans doute d'heureuses harmonies ont aidé la piété à concevoir la gracieuse idée de **consacrer mai à Marie** ; mais si nous réfléchissons à l'influence céleste et mystérieuse qui conduit tout dans l'Eglise, nous comprendrons qu'il existe, au fond de cette détermination, une intention divine d'unir aux allégresses maternelles dont surabonde en ces jours le cœur immaculé de Marie, la joie qui remplit les cœurs de ses enfants de la terre, dans le cours de ce mois employé tout entier à célébrer ses grandeurs et ses miséricordes.

Or voici cependant une fête de Marie en ce jour. Hâtons-nous de dire qu'elle n'est pas inscrite sur le Cycle universel de la sainte Eglise ; mais ajoutons en même temps qu'elle est tellement répandue, avec l'agrément du Siège Apostolique, que cette Année liturgique eût été comme incomplète, si nous n'eussions pas donné place à cette solennité. Son but est d'honorer la Mère de Dieu sous le titre de **Secours des Chrétiens** ; appellation méritée par les innombrables faveurs que cette toute-puissante Auxiliatrice n'a cessé de répandre sur la chrétienté. Depuis le jour dont nous devons célébrer bientôt l'anniversaire, et dans lequel l'Esprit-Saint descendit sur Marie au Cénacle, afin qu'elle commençât à exercer sur l'Eglise militante son pouvoir de Reine, jusqu'aux dernières heures de la durée de ce monde, qui pourrait énumérer toutes les occasions dans lesquelles elle a signalé et signalera son action protectrice sur l'héritage de son fils ?

Les hérésies se sont levées tour à tour pleines de rage, appuyées sur le bras des puissants de la terre ; il semblait qu'elles allaient dévorer la race des fidèles ; tour à tour elles sont tombées les unes sur les autres, atteintes d'un coup mortel ; et la sainte Eglise nous révèle que c'est le bras de Marie qui chaque fois a frappé ce coup (**Gaude Maria Virgo ; cunctas hæreses SOLA interemisti in universo mundo**. Office de la très sainte Vierge, à Matines, VII^e Antienne). Si des scandales inouïs, des tyrannies sans nom, ont semblé entraver un moment la marche de l'Eglise, le bras toujours armé de l'invincible Reine a dégagé le passage ; et l'Epouse du Rédempteur s'est avancée libre et fière, laissant derrière elle ses entraves brisées et ses ennemis abattus. C'est en repassant dans son esprit tant de merveilles que le grand pape **saint Pie V**, au lendemain de la victoire de **Lépante**, où notre auguste triomphatrice venait d'anéantir pour jamais la puissance navale des Ottomans, jugea que l'heure était venue d'inscrire dans les Litanies de la sainte Vierge, à la suite des titres pompeux dont l'Eglise la salue, celui de **Secours des Chrétiens, AUXILIUM CHRISTIANORUM**.

Il était réservé à notre siècle de voir un Pontife, décoré aussi du nom de Pie, relever encore ce beau titre, et en faire l'objet d'une fête commémorative de tous les secours que Marie a daigné apporter à la chrétienté dans tous les âges. Le jour désigné à cet effet ne pouvait être mieux choisi. Le **24 mai** de l'année **1814** éclaira dans Rome le plus magnifique triomphe dont les fastes de la chrétienté aient enregistré le souvenir. Ce fut un grand jour, celui où Constantin traça les fondements de la basilique vaticane en l'honneur du Prince des Apôtres, sous les yeux de Silvestre bénissant le César qui abordait au christianisme ; mais ce fait imposant n'était qu'un signe de la dernière et décisive victoire remportée par l'Eglise sur toute la surface de la terre, dans la récente persécution de Dioclétien. Ce fut un grand jour, celui où **Léon III**, vicaire du Roi des rois, posa sur la tête de **Charlemagne** la couronne impériale, et renoua de ses mains apostoliques la chaîne brisée des Césars ; mais Léon III ne faisait que donner une expression solennelle au pouvoir que l'Eglise exerçait déjà de toutes parts au sein des nations nouvelles, qui recevaient d'elle l'idée de la souveraineté chrétienne, la consécration de ses droits et la sanction de ses devoirs. Ce fut un grand jour, celui où **Grégoire XI** ramena dans la ville de saint Pierre la majesté papale, après un **triste exil de soixante-dix années à Avignon** ; mais Grégoire XI ne faisait que remplir un devoir ; et il n'avait tenu qu'à ses prédécesseurs d'accomplir avant lui ce retour que réclamaient impérieusement les nécessités de la chrétienté.

Le 24 mai 1814 efface par son éclat tous ces jours, si glorieux qu'ils aient été. Pie VII rentre dans Rome aux acclamations de la ville sainte, dont la population tout entière, transportée d'enthousiasme, est allée au-devant de lui, des palmes à la main, et au cri de l'Hosanna. Il sort d'une captivité de cinq années, durant lesquelles le gouvernement spirituel de la chrétienté a été totalement suspendu. Les puissances coalisées contre son oppresseur n'ont pas eu l'honneur de briser ses fers ; celui-là même qui le retenait loin de Rome l'a déclaré libre d'y retourner dès les derniers mois de l'année précédente ; mais le Pontife a voulu prendre son temps, et ce n'est que le 25 janvier qu'il a quitté Fontainebleau. Rome, dans laquelle il va rentrer, a été réunie à l'empire français, il y a cinq ans, par un décret où se lisait le nom de Charlemagne ; elle s'est vue, elle, la ville de saint Pierre, réduite en chef-lieu de département, administrée par un préfet ; et comme pour effacer à jamais le souvenir de ce que fut la ville des Papes, son nom a été donné en apanage à l'héritier présomptif de la couronne impériale de France.

Quel jour que le 24 mai qui éclaira le retour triomphal du Pontife en qualité de Pasteur et de Souverain dans les murs de cette cité sacrée, d'où il avait été arraché la nuit par des soldats ! Sur sa route à petites journées, Pie VII a rencontré les armées, et l'Europe s'est inclinée devant son droit. Ce droit surpasse en ancienneté comme en dignité celui de tous les rois ; et tous, sans distinction d'hérétiques, de schismatiques ou de catholiques, se feront un devoir de le reconnaître solennellement.

Mais tout ceci ne nous révèle pas encore en son entier l'étendue du prodige qu'a daigné opérer la toute-puissante Auxiliatrice. Pour le saisir tel qu'il est, il importe de se rappeler que ce miracle ne s'accomplit pas au siècle de saint Silvestre et de Constantin, ni au siècle de saint Léon III et de Charlemagne, ni au siècle où la grande prophétesse Catherine de Sienne intimait les ordres du ciel aux populations de l'Italie et aux Papes d'Avignon. Le siècle témoin de cette merveille est le XIX^e ; et il la voit s'effectuer dans les années où il subit encore **le joug flétrissant du voltairianisme, où vivent encore de toutes parts les auteurs et les complices des crimes et des impiétés qui furent comme le couronnement du XVIII^e siècle.** Tout était contre un résultat aussi plein et aussi inattendu ; la conscience catholique était loin d'être éveillée alors comme elle l'est aujourd'hui ; l'action céleste avait à se manifester directement, et c'est afin de révéler à la chrétienté qu'il en a été ainsi, que Rome a érigé en trophée à Marie, *Secours des Chrétiens*, la journée du 24 mai de chaque année.

Cherchons maintenant à saisir l'intention divine dans la double restauration que le Christ opère aujourd'hui par la main de son auguste mère. Pie VII avait été enlevé de Rome et détrôné ; il est rétabli dans Rome comme Pape et comme souverain temporel. Aux jours des fêtes de la Chaire de saint Pierre à Rome et à Antioche, nous avons établi la doctrine de l'Eglise qui nous enseigne que la succession aux droits conférés par le Christ à saint Pierre est **attachée à la qualité d'Evêque de Rome.** Il suit de là que la résidence dans la ville de Rome est à la fois le droit et le devoir du successeur de Pierre, sauf le cas où il jugerait, dans sa sagesse, devoir s'en éloigner pour un temps. Celui-là donc qui, par les moyens de la force matérielle, retient hors de Rome le Souverain Pontife, ou l'empêche d'y résider, agit contre la volonté divine ; car le pasteur doit habiter au milieu de son troupeau ; et le Christ ayant préposé l'Eglise Romaine à toutes les Eglises du monde, elles ont droit à trouver dans Rome, prédestinée à un tel honneur par tout son passé, celui qui est en même temps le docteur infailible de la foi et la source de tout pouvoir spirituel. Le premier bienfait dont nous sommes redevables à Marie en ce jour est donc d'avoir restitué l'Epoux à l'Epouse, et rétabli dans ses conditions normales le gouvernement suprême de la sainte Eglise.

Le second bienfait est d'avoir remis le Pontife en possession de la **puissance temporelle**, qui est la plus sûre garantie de son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel. De tristes faits inscrits dans l'histoire ont révélé plus d'une fois les dangers d'un état de choses qui mettrait le Pape sous la dépendance d'un prince ; et l'expérience du passé démontre que la ville de Rome, si elle n'est pas placée sous le domaine de la papauté, pourrait encourir, aux yeux de la chrétienté, le reproche de n'avoir pas toujours su veiller à la liberté ou à la dignité de l'Eglise dans l'élection du Pontife suprême. La sagesse divine a pourvu au besoin de l'immense troupeau du Christ, en préparant de bonne heure les bases du domaine temporel de la papauté sur Rome et son territoire, avant même que **l'épée des Francs** intervînt pour venger, pour constituer et agrandir ce précieux domaine qui est un bien de la chrétienté. Quiconque ose l'envahir porte la plus sensible atteinte à la liberté de l'Eglise tout entière ; et nous entendions, il y a un mois, le grand docteur saint Anselme nous enseigner que **« Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise. » Aussi l'a-t-il vengé toujours.**

La souveraineté pontificale sur Rome et sur le territoire affecté à l'Eglise puise donc sa raison d'être dans les nécessités de l'ordre surnaturel. Il s'ensuit que cette souveraineté dépasse en dignité toutes les autres, et qu'étant vouée au service de Dieu sur la terre, elle doit être rangée parmi les choses sacrées. Quiconque ose l'envahir n'est plus seulement spoliateur, mais sacrilège ; et les anathèmes de l'Eglise tombent sur lui de tout leur poids. L'histoire est là tout entière pour nous redire combien a été lamentable le sort de tous les princes qui, ayant bravé l'anathème, ont négligé de donner satisfaction à l'Eglise, et osé affronter la justice de celui qui a conféré à Pierre le pouvoir de lier et de délier.

Enfin, la **souveraineté** étant le fondement de toutes les sociétés humaines, et sa conservation sur la terre important au plus haut point au **maintien de l'ordre et de la justice**, elle doit être sauvegardée avant tout en celui qui en est la plus haute expression ici-bas ; c'est-à-dire dans le Pontife romain, dont les droits temporels sont les plus anciens que l'on puisse constater aujourd'hui, et chez qui le suprême pouvoir spirituel relève encore la dignité royale. Quiconque attaque ou renverse la souveraineté temporelle du Pape, attaque et renverse donc toutes les souverainetés ; car il n'en est pas une autre qui puisse soutenir le parallèle avec celle-ci, pas une qui puisse prétendre à être épargnée, si celle-ci succombe.

Gloire soit donc à Marie en ce vingt-quatrième jour de mai, consacré à reconnaître le double bienfait qu'elle a signalé, en déployant la puissance de son bras pour opérer d'un même coup le salut de l'Eglise et celui de la société ! Unissons-nous aux vives acclamations des Romains, fidèles alors, et faisant retentir dans un même enthousiasme l'*Alleluia* de la Pâque et l'*Hosanna* au Vicaire de Dieu, au Père de la Patrie. Le souvenir de saint Pierre délivré de sa prison et rendu à la liberté, planait sur cette foule passionnée d'amour pour un Pontife que tant d'épreuves avaient rendu plus auguste encore. Le char s'avavançait par la voie Flaminienne ; il fut dételé et traîné par les citoyens ivres de joie jusqu'à la Basilique vaticane, où le Pontife avait hâte d'épancher ses actions de grâces sur le tombeau du Prince des Apôtres.

Mais ne terminons pas cette journée sans avoir célébré la miséricordieuse intervention de notre puissante Auxiliatrice. Si elle se montre quelquefois terrible dans la protection qu'elle répand sur son peuple, son cœur de mère ne saurait se défendre de la **pitié pour les vaincus** ; à eux aussi, quand ils sont abattus, elle sait se montrer secourable. Témoin le grand guerrier dont elle triompha le vingt-quatre mai, et que sa bonté entreprit ensuite de réduire, en le ramenant à la foi de ses pères. Du sein d'une île perdue dans l'immensité de l'Océan, Pie VII vit un jour arriver un message. Le prince détrôné sur lequel il avait répandu l'huile sainte à Notre-Dame, et qui depuis avait eu le malheur d'attirer sur lui ces foudres spirituelles dont Dieu même gouverne l'emploi, demandait au Pontife, au seul roi de Rome, la faveur de ne pas vivre privé plus longtemps des augustes Mystères dont le sacerdoce catholique est le ministre accrédité par le ciel. Marie avait en vue une seconde victoire.

Pie VII, dont le prince ne prononçait le nom qu'avec attendrissement dans les jours de son exil, qu'il appelait « un agneau » (Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*), Pie VII qui avait, aux yeux de toute l'Europe, ouvert un asile dans Rome aux membres de cette famille descendue de tant de trônes à la fois, se hâte de remplir le vœu de son ancien adversaire; et bientôt le Sacrifice qui réconcilie le ciel et la terre est offert en présence du vaincu, dans cette île anglaise et protestante. Marie avançait dans sa conquête.

Mais la divine justice, avant de pardonner, voulait que l'expiation fut complète et solennelle. Celui qui, en relevant les autels de la France, fut l'instrument du salut de tant de millions d'âmes, ne devait pas périr ; mais il avait osé tenir captif au château de Fontainebleau le Pontife suprême, et ce fut en ce même château de Fontainebleau, et non ailleurs, qu'il lui fallut signer l'acte de son abdication. Il avait retenu cinq années dans les fers le Vicaire de Dieu ; cinq années de captivité, de souffrances et d'humiliations, lui furent infligées. La loi du talion accomplie, le ciel laissa à Marie le soin d'achever son triomphe. **Réconcilié avec l'Eglise sa mère, muni des divins Sacrements qui purifient toute âme et la préparent pour l'éternité, Napoléon rendit la sienne à Dieu le cinq mai**, dans le mois consacré à Marie, dans le mois qui contient le noble anniversaire que nous fêtons aujourd'hui. Et si l'on ose pénétrer la pensée de Dieu dans le choix du jour marqué éternellement pour ce grand trépas, ce jour n'est-il pas celui où nous avons célébré la fête de **saint Pie V**, le jour où Rome offrait ses vœux au septième *Pie*, au *Pie* réconciliateur, dont le nom qui devait reparaître encore en nos temps avec tant de gloire, signifie la tendre compassion et la miséricorde ? « Dieu est *pie* et miséricordieux, *pius et misericors*, » dit la Sagesse dans le livre de l'Ecclésiastique (II, 13). Marie aussi est pie et miséricordieuse ; et c'est pour cela que nous la saluons aujourd'hui de ce beau titre d'*Auxiliatrice*. Qu'il s'agisse du salut de l'Eglise entière, qu'il s'agisse du salut d'une âme en particulier, Marie est et demeure à jamais le *Secours des chrétiens*. Dieu l'a voulu ainsi, et nous entrons dans ses intentions, lorsque nous professons une confiance sans bornes dans le bras d'une si puissante reine et dans le cœur d'une si tendre mère.

Lisons maintenant le récit de la sainte Liturgie sur le grand événement qui signala en ce jour la protection de Marie sur la chrétienté.

Le secours de la Mère de Dieu s'est souvent fait sentir au peuple chrétien d'une manière miraculeuse, lorsqu'il s'est agi de repousser les ennemis de la religion. C'est pour cette raison que le très saint pontife Pie V, après l'insigne victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs, dans le golfe de **Lépante**, par l'intercession de la bienheureuse Vierge, ordonna que parmi les titres d'honneur qui sont attribués à la reine des cieux dans les Litanies de Lorette, on insérerait désormais celui de *Secours des Chrétiens*. Mais un des faits les plus mémorables et les plus dignes d'être comptés parmi les traits miraculeux de cette protection, est celui qui se rapporte au souverain pontife Pie VII, qui ayant été enlevé du Siègne apostolique de Pierre par le conseil des impies secondes de la force armée, et, chose inouïe dans les annales qui relatent les persécutions de l'Eglise ! ayant été détenu sous la garde la plus sévère, principalement à Savone, durant plus de cinq ans, le gouvernement de l'Eglise de Dieu lui étant rendu impossible par toute espèce d'entraves, fut tout à coup et contre l'attente universelle rétabli sur le trône pontifical, aux applaudissements et par le concours du monde entier. Ce qui arriva encore une seconde fois, lorsqu'une nouvelle tempête l'ayant contraint de sortir de Rome, et de se retirer en Ligurie avec le sacré Collège des cardinaux, un nouveau bienfait de Dieu apaisa l'orage qui menaçait l'Eglise des plus grands malheurs, et permit au Pontife de rentrer à Rome, au milieu des transports de joie de la chrétienté tout entière. Mais auparavant le Pontife avait voulu accomplir un désir qu'il avait conçu, et que sa captivité l'avait seule empêché d'effectuer. Ce fut de placer solennellement et de ses propres mains une couronne d'or sur l'insigne image de la Vierge Mère de Dieu, honorée à Savone sous le titre de Mère de la Miséricorde. Le même pontife Pie VII ayant la conscience intime de tous ces faits, et rapportant avec raison leur admirable vicissitude à l'intercession de la très sainte Mère de Dieu, dont il avait demandé le secours avec instance, en même temps qu'il le faisait implorer par tous les fidèles, institua en l'honneur de la Vierge Mère une fête solennelle qui doit être célébrée à perpétuité le vingt-quatre de mai, anniversaire de son heureux retour à Rome; et il approuva un Office propre pour cette fête, afin que le souvenir et l'action de grâces pour un tel bienfait demeuraient à jamais présents à la pensée des fidèles.

Les deux belles Hymnes qui suivent complètent la solennité de ce jour, et sont une noble expression de la reconnaissance de l'Eglise envers sa libératrice.

I^{re} HYMNE.

Le peuple du Christ étant près de succomber sous les armes ensanglantées de son cruel ennemi, souvent on a vu la Vierge pleine de bonté descendre du ciel devenu propice, et venir au secours.

Les antiques monuments élevés par nos pères, les temples décorés de dépouilles opimes, attestent cette protection ; et chaque année des fêtes publiques viennent rappeler par leurs pompes le souvenir des bienfaits reçus.

Une nouvelle faveur réclame aujourd'hui nos actions de grâces envers Marie : un nouveau concert de joie doit s'unir aux applaudissements dont retentissent et Rome et l'univers entier.

O jour fortuné, jour à jamais célèbre dans nos fastes, qui vit le siège de Pierre recevoir de nouveau le docteur de la foi, après cinq années d'un lamentable exil !

Vierges modestes, enfants innocents, prêtres transportés de joie, peuple ravi s'enthousiasme, unissez-vous pour célébrer à l'envi les bienfaits de la Reine du ciel.

Mère bénie de Jésus, Vierge des vierges, mettez le comble à vos faveurs ; soyez propice au saint Pasteur, aidez-le à conduire le troupeau dans les pâturages du salut.

Trinité digne de toutes nos louanges, accordez-nous de vous honorer durant les années éternelles ; agréez aujourd'hui la foi de nos cœurs, avec les cantiques que nos voix font monter vers vous. Amen.

II^e HYMNE.

Nous vous appelons la Mère de notre Rédempteur et Maître, ô Vierge belle entre toutes ! mais vous êtes aussi la gloire des chrétiens et leur Secours dans l'infortune.

Que les portes de l'enfer se déchaînent, que l'antique ennemi frémissse, qu'il suscite des colères contre le peuple que Dieu s'est consacré;

Ses fureurs et sa rage ne sauraient nuire aux âmes pures qui implorent la Vierge ; car elle les couvre et les fortifie de son secours céleste.

Lorsqu'une telle protectrice daigne se déclarer pour nous, aussitôt s'arrête la fureur des guerres, et l'on voit succomber et fuir les bataillons ennemis qui s'avançaient avec fureur.

De même que s'élève sur la sainte montagne de Sion la citadelle construite avec solidité, la tour de David protégée par mille boucliers, et défendue par une vaillante garnison;

Ainsi la Vierge, que la main du Seigneur lui-même a comblée des dons célestes, écarte de son bras invincible les coups que le démon dirige contre ceux qui la servent avec ferveur.

Trinité digne de toutes nos louanges, accordez-nous de vous honorer durant les années éternelles ; agréez aujourd'hui la foi de nos cœurs, avec les cantiques que nos voix font monter vers vous. Amen.

« J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où vient le Secours, et le Secours que j'attends vient du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre » (Ps. CXX). C'est ainsi que priait Israël. L'Eglise chrétienne répète la même prière ; mais pour elle le secours est plus voisin et plus prompt. Les vœux du Psalmiste ont été remplis ; les cieus se sont abaissés, et le divin Secours est maintenant tout près de nous. Jésus, Fils de Dieu et fils de Marie, est ce Secours, et il accomplit à tout instant cette promesse qu'il nous avait faite par son Prophète : « Au jour de ton salut, je suis devenu ton Auxiliaire » (Isai. XLIX. 8). Mais ce Roi des rois a voulu nous donner une Reine, et cette Reine est Marie sa mère. Dans son amour, il a fait dresser pour elle un trône à sa droite, comme fit Salomon pour sa mère Bethsabée (III Reg. II, 19), et il a voulu que du haut de ce trône Marie fût aussi le *Secours des chrétiens*. C'est la sainte Eglise qui nous l'enseigne, en inscrivant ce beau titre sur la Litanie ; c'est Rome même qui nous convie à nous unir à elle aujourd'hui, afin de rendre gloire à la céleste Auxiliatrice pour l'un de ses plus signalés bienfaits.

Nous venons donc mêler aux allégresses pascales, ô notre Reine, les joies qu'inspire à tout enfant de l'Eglise le souvenir de votre intervention en faveur de la chrétienté, en ce jour mémorable où Rome revit son Pasteur et son Roi. Recevez nos hommages, ô vous qui avez remporté la victoire. Ce mois tout entier retentit de vos louanges ; mais elles montent vers vous plus joyeuses en ce jour. Daignez donc abaisser vos regards sur Rome et sur son Pontife. **De nouveaux périls se sont élevés ; la pierre posée par Jésus est redevenue un signe de contradiction, et les vagues mugissantes de l'impiété la couvrent de leur écume.** Nous savons, ô Marie, que cette pierre ne peut être déracinée, et que la sainte Eglise pose sur elle en sûreté ; mais nous savons aussi que les destinées de cette Eglise ne sont pas éternelles ici-bas. Un jour elle doit être enlevée dans les cieus, et ce jour sera le dernier que verra ce monde coupable. Jusqu'à ce moment terrible, n'êtes-vous pas, ô Marie, notre toute-puissante Auxiliatrice ? Oh ! daignez étendre ce bras auquel rien ne résiste. Souvenez-vous de cette Rome à qui votre culte fut si cher, où tant de nobles sanctuaires proclament la gloire de votre nom. L'heure dernière de ce monde n'a pas encore sonné ; venez en aide à la plus sainte des causes ; ne permettez pas que la ville sainte soit foulée plus longtemps sous les pieds des impies ; conservez-lui son Pontife, et rendez l'indépendance qui lui est nécessaire à celui en qui nous vénérons le Vicaire du Roi des rois.

Mais Rome n'est pas le seul point de la terre qui appelle votre puissant secours, ô Marie ! De toutes parts la Vigne de votre fils est exposée aux ravages du sanglier (Ps. LXXIX). **Le mal est partout, l'erreur est partout, la séduction est partout ; il n'est aucune contrée où l'Eglise ne soit dans la souffrance, où sa liberté ne soit violée ou menacée. Les sociétés, entraînées loin de la tradition chrétienne dans leurs lois et dans leurs mœurs, sont frappées d'impuissance et sans cesse au moment de rouler dans l'abîme.** Secourez le monde dans un aussi grand péril, ô notre Auxiliatrice ! Vous en avez la force et le pouvoir ; ne laissez pas périr la race que Jésus a rachetée, et qu'il vous a léguée du haut de sa croix.

O Marie, Secours des Chrétiens, vous êtes l'espoir de nos âmes ; et nos âmes sont menacées par le même ennemi qui s'attaque aux sociétés humaines. Dans sa rage infernale, il poursuit l'image de votre divin fils dans l'homme et dans l'humanité. Venez au secours de vos enfants. Arrachez-les à la dent meurtrière du serpent. Le monstre connaît votre puissance ; il sait que vous pouvez sauver sa victime tant qu'elle n'est pas sortie encore des conditions du temps, et que l'éternité ne s'est pas encore ouverte pour elle. Vous avez, ô Marie, remporté d'éclatants triomphes pour le salut de vos enfants ; ne vous laissez pas, nous vous en supplions, d'être secourable pour les pauvres pécheurs. C'est vous surtout, et les faits le prouvent, que Jésus avait en vue lorsque, voulant remplir de convives la salle du festin éternel, il dit aux ministres de son amour : « Forcez-les d'entrer » (Luc. XIV, 23).

Nos voix suppliantes montent vers vous, ô notre Auxiliatrice, car nos besoins nous pressent ; mais nous n'avons garde d'oublier les devoirs particuliers qui vous sont dus en ces jours où la sainte Eglise honore vos ineffables relations avec votre fils ressuscité. Avec quelles délices elle s'identifie aux transports de bonheur qui ont tout à coup remplacé dans votre âme les angoisses du Calvaire et du sépulcre ! C'est à la mère consolée en son fils, triomphante en son fils, que nous offrons, avec les fleurs du printemps, l'hommage annuel de nos louanges dans tout le cours du mois dont les grâces et la splendeur offrent tant d'harmonies avec votre immortelle beauté. En retour, conservez à nos âmes l'éclat qu'elles ont puisé dans la Pâque au contact de votre divin ressuscité, et daignez nous préparer vous-même à recevoir dignement les dons de l'Esprit-Saint qui viendra bientôt, resplendissant des feux de la Pentecôte, sceller par sa descente en nous l'œuvre de la régénération pascale.



MARIA AUXILIUM CHRISTIANORUM
(1956)

Carte postale d'Ediz Libreria Dottrina Cristiana (Torino), écrite et datée du 23-VI-56, sans timbre ni cachet de la poste.